



**BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS**

*190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN*

N° 23

JANVIER 1997

Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

Au seuil de la nouvelle année, la Commission de Sauvegarde des A.M.R. adresse à tous ses lecteurs et à tous ceux qui appuient son action les meilleurs vœux qu'elle forme à leur intention ; elle souhaite, avec l'aide de tous, obtenir pleine réussite dans ses activités.

L'expérience montre que la patience n'est souvent récompensée qu'après de nombreuses interventions ; les années passent et ne font qu'aggraver les déprédations engendrées par la pollution, les conditions atmosphériques ou la main de l'homme elle-même. Négligé parce-que peu important à l'origine, le mal devient vite incurable sans engagements financiers sérieux : c'est ainsi qu'une partie du patrimoine de Rouen se retrouve aujourd'hui dans un état qui inquiète les autorités responsables.

Monsieur Yves Lescroart, Conservateur Régional des Monuments Historiques, a, de façon très objective lors d'une récente conférence, su nous faire partager le plaisir qu'il a eu à pouvoir mener à leur terme des chantiers de restauration de grande envergure ; mais il a su aussi nous dire les limites, essentiellement budgétaires, de son action possible.

Avec lui, nous partageons le souci de voir les «propriétaires» de nos édifices prendre les mesures qui s'imposent pour que soit assuré un entretien courant (tel que le nettoyage des chéneaux ou l'enlèvement rapide des arbustes ayant pris racine entre les pierres...) sans lequel les travaux réalisés ne peuvent conserver leur plein effet. Nos finances ont tout à gagner à ce qu'une organisation appropriée soit mise en oeuvre rapidement.

S'agissant du patrimoine constitué par les vieilles maisons appartenant à des propriétaires privés, nous souhaitons que la Ville développe le programme d'aide financière qu'elle a monté depuis plusieurs années, car bon nombre de restaurations entreprises depuis la période de reconstruction doivent aujourd'hui être reprises. Notre Commission de Sauvegarde a pour nouvel objectif, dans les prochains mois, de mener à bonne fin un inventaire de ces travaux indispensables, car elle a pris conscience que les dégradations constatées peuvent entraîner très vite des interventions fort coûteuses.

C'est donc avec pugnacité, mais avec optimisme en dépit des restrictions budgétaires sans cesse soulignées çà et là, que la Commission de Sauvegarde envisage son programme d'activités pour l'année nouvelle. Merci à tous ceux qui nous apporteront leur concours actif. ■



Hôtel de Jubert de Brécourt

*Chambre de visite des Pénitents
depuis 1992
(date de ces photos),
rien n'a été fait !...*



Nouvelles préoccupations...

Sur la Rive Sud :

- Le bâtiment industriel du 80-82, rue d'Elbeuf



Un beffroi fin XIX

«Tout doit disparaître» : c'est ce que l'on pouvait encore lire en décembre 1996 ; il est bien entendu question des

marchandises entreposées par les Nouvelles Galeries, mais que faut-il penser de l'édifice ?

Bâti en 1885 pour la filature «La Ruche» de MM. Berger et Cie par des architectes anglais, il ne présente, notamment côtés sud et est, aucune modénature ; dans la façade de briques se découpent de vastes fenêtres légèrement arquées à leur sommet. La rigueur géométrique de l'édifice, adaptée à sa fonction industrielle, est heureusement atténuée, malgré son peu de visibilité, par l'existence à l'ouest d'une sorte de beffroi d'inspiration toute britannique.

Que deviendra ce grand bâtiment ? S'il a mérité la visite du Président de la République de l'époque quelques années après sa construction, il mérite certainement, un siècle plus tard, d'être conservé et appelé à de nouvelles fonctions. Un dossier à suivre.

- Rue d'Elbeuf n° 77



77, rue d'Elbeuf

Cette maison aux formes harmonieuses paraît complètement abandonnée ; elle mérite d'être sauvée. Les destructions dans ce quartier n'ont déjà été que trop nombreuses.

- Rue d'Elbeuf n° 47



S'il faut se féliciter de la restauration de cet ancien établissement conventuel de la fin du XVIII^e siècle, nous regrettons la teinte des vantaux de la porte cochère et le ton choisi pour le soubassement.

Le portail fin XVII^e
du 47, rue d'Elbeuf

Informations... Informations... Informations...

PROCHAINES ACTIVITÉS A.M.R.

- Conférences précédées à 18 heures d'un échange d'informations avec la Commission de Sauvegarde :

- **Mercredi 22 janvier** : «Les origines des premières églises de Rouen» par M. Le Maho.
- **Mercredi 26 février** : «L'atelier de restauration Bernard Legrand et les statues de la cathédrale» par M. Giordani et M. Robin.
- **Mercredi 19 mars** : «L'époque romane dans la ville et les environs de Rouen» par M. Gasperini. ■

LECTURES

- «Rouen : intelligence d'une ville» par J.P. Chaline et P. Béranger (éd. Ouest-France)
- «L'Hôtel de Bourgtheroulde» par I. Letteron et D. Gillot (Cahiers du Patrimoine) ■

XVI^e CENTENAIRE DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

M. Delsalle, membre de notre Conseil d'Administration, a apporté sa contribution à l'importante manifestation qui s'est déroulée trois jours durant dans la salle des Etats de l'Archevêché sous le patronage du Ministère de la Culture ; et nombreux sont les A.M.R. qui ont profité de ce colloque pour mettre à jour leurs connaissances dans des domaines aussi variés que la vie du clergé et des premiers archevêques rouennais, le patrimoine des chanoines, la nature des pierres de construction de la cathédrale, ou leur restauration... ■

Nouvelles préoccupations...

... A l'Est de la ville de Rouen :

● Le Manoir de l'abbaye de Saint-Amand à Boos

Si le don de la terre fut fait à cette abbaye en 1035 par Hugues, évêque de Bayeux, c'est au XIII^e siècle que la construction du manoir fut entreprise ; les abbesses firent ajouter de nouvelles constructions au XVI^e siècle et le magnifique colombier autrefois orné des armes de Guillemette d'Assy, qui est devenu propriété du département et est classé monument historique.

Le manoir et son exceptionnelle charpente en forme de carène renversée, la maison construite par l'abbesse Marie d'Annebaut et remaniée au XVIII^e, la grange dîmière ainsi que le parc ne bénéficiaient d'aucune autre protection que celle du rayon de co-visibilité depuis le colombier, lorsque la Commission de Sauvegarde se mobilisa après avoir pris connaissance d'un projet de rachat à des fins de lotissement par un promoteur immobilier.

Après avoir tenté, sans succès, d'intéresser le Conseil Général à un rachat éventuel et d'obtenir du Ministre de la Culture une instance de classement, la Commission de Sauvegarde a préparé un dossier à l'intention de la Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique de Haute-Normandie (COREPHAE), laquelle a émis un avis favorable au classement parmi les Monuments Historiques de la totalité du manoir, ainsi qu'à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire de l'ancienne grange dîmière, des murs d'enclos et de la «porte des Champs». Le dossier se trouve aujourd'hui soumis à la signature de M. le Préfet de Région.



Boos : le manoir (XIII^e)



et son prolongement (XVIII^e)

... et dans le centre-ville :



● Le Couvent des Gravelines

(propriété des Dominicains, rue de Joyeuse) est pour les A.M.R. un sujet d'inquiétude depuis plus de deux ans ; la presse locale ayant annoncé son acquisition par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), nous ne pourrions que nous réjouir de cette heureuse solution. Mais il faut encore attendre que la nouvelle soit confirmée !

L'entrée du couvent des Gravelines

● L'Hôtel Fiquet de Normanville

Rue de l'Hôpital, propriété de la Ville de Rouen, depuis 1952, est mis en vente ; il avait été construit vers 1730 par Fiquet, conseiller et secrétaire du Roi ; les initiales L F en fer forgé sont dues au propriétaire suivant, Le Balleur de Froberville, mort en 1790.

Ce magnifique hôtel se trouve en secteur sauvegardé ; nous n'en espérons pas moins que lui soit donnée une destination digne de sa façade !

le piéton de rouen... le piéton de rouen... le pi

déplore toujours

- l'état catastrophique dans lequel il voit depuis de longs mois la vieille maison située 89, rue des Bons-Enfants : fermetures en contreplaqué au rez-de-chaussée, ouvertures à tous vents aux étages et dans les combles
- la piteuse apparence et l'abandon de la maison à pans de bois du 4, rue Damiette



La triste maison du 4, rue Damiette

- l'absence de protection de la façade du 12, rue Beffroi contre les rigueurs d'un nouvel hiver ; la mise en vente par la Ville de cet immeuble en activera-t-elle le sauvetage ?
- la triste apparence de la maison dite de Jérusalem, n° 10, rue Etouppée, dont le bas-relief mérite une attention particulière.

félicite

Portail restauré de l'hôtel Bezuél

- les nouveaux propriétaires de l'hôtel Bezuél des efforts très remarquables qu'ils ont consentis pour que soit enfin réalisée une restauration que les A.M.R. appelaient de tous leurs vœux depuis 1975 !

- les services qui ont fait enlever la sanisette dans la perspective de Saint-Eloi depuis la place de la Pucelle ; mais pourquoi n'avoir pas déplacé simultanément les containers de récupération de verre et de papiers ?



est pleinement satisfait



Une difficile restructuration rue du Sacre

- de constater que la rue du Sacre et son prolongement, la rue du Moulinet, auront d'ici peu retrouvé une belle présentation architecturale sur leur côté ouest ; après les importants travaux réalisés dans l'ancien hôtel de l'Etat-Major d'une part, à l'angle des rues Saint-Patrice et du Moulinet d'autre part, la restauration de l'hôtel Bezuél s'achève et la reconstruction quasi-totale des immeubles situés à l'angle des rues du Sacre et Saint-Patrice se poursuit
- de pouvoir s'approcher de la fontaine gallo-romaine qui a été trouvée par les archéologues lors des travaux effectués place de la Pucelle et qui a été remontée dans les nouveaux locaux E.D.F. après avoir été exposée au Musée Départemental des Antiquités
- de savoir que les appendices existants sur environ 50 m² au pied des maisons à pans de bois 10, rue Saint-Jacques font l'objet d'un permis de démolir, tout en s'inquiétant de l'architecture des sept appartements dont la construction est programmée
- d'un aménagement de la cour d'Albane qui permet déjà de profiter de la blancheur retrouvée de la cathédrale.

s'étonne

Où est donc passé l'épi de faitage ?

- que l'épi de faitage qui se trouvait sur la toiture du 12, place de la Pucelle ait disparu, alors que cet immeuble se trouve en secteur sauvegardé !



- que des trottoirs du centre-ville restent depuis de longs mois aussi désagréables, voire aussi dangereux, à emprunter : rue Jeanne-d'Arc, devant la poste centrale par exemple

a remarqué

- le panneau annonçant la restauration de l'immeuble de la rue du Général Sarraill (PC accordé le 8 février 1996). A quand le début des travaux qui sauveront cette importante charpente de bois ?
- la conservation de l'ancien portail de pierre XVIII^e et son intégration malaisée dans la façade moderne de l'immeuble construit place du Général de Gaulle. Y a-t-il parmi les A.M.R. quelqu'un en mesure de le renseigner sur l'origine des bâtiments et leurs occupants ? (...une institution religieuse apparemment ?)
- le chantier de la faculté de médecine dans le quartier Martainville ; il rappelle que les 4 bas-reliefs à l'antique qui se trouvaient sur la façade du pavillon Derocque ont été démontés de façon à être intégrés aux nouvelles constructions.



L'un des bas-reliefs de l'ancien pavillon Derocque

- les travaux de restauration extérieure de la chapelle Notre-Dame de Charité dans le Centre Hospitalier.

s'inquiète du sort

- des collections entreposées au Museum d'Histoire Naturelle, depuis sa fermeture le 7 décembre pour raison d'insécurité
- de l'inscription «bains en pluie» et du blason qui ont été démontés rue de Martainville et qui devaient être transférés rue Orbe
- de l'ancienne fontaine du parvis de la gare, dont les éléments démontés sont visibles sur un terrain de l'usine de la Jatte
- des colonnes de l'hôtel Jubert de Brécourt toujours sous étais. ■



**BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS**

190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN

**N° 22
AVRIL 96**

Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

Le 6 avril dernier, votre président et ses trois vice-présidents étaient reçus à leur demande par Monsieur Yvon Robert, maire de Rouen, et Monsieur J.R. Ragache, adjoint chargé de la Culture.

L'objectif de mieux faire connaître les actions de la société des A.M.R. paraît avoir été atteint, les préoccupations les plus sérieuses en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine ont pu être longuement exposées, les travaux de la Commission de Sauvegarde dans l'intérêt collectif ont été présentés, notre volonté de participer affirmée.

Bien entendu, nos magistrats municipaux n'ont pas manqué de souligner que les problèmes d'ordre financier, auxquels ils sont confrontés, ne leur permettent pas de prendre des décisions importantes dans l'immédiat ; nous avons souligné, pour notre part, que le défaut d'entretien courant ne peut être qu'un facteur d'aggravation rapide et coûteux de réparations inévitables et que bien des anomalies et imperfections constatées pourraient être facilement supprimées, bien souvent sans frais. Et nous avons retenu, avec intérêt, que la municipalité entendait mettre rapidement sur pied un service de nettoyage et d'entretien courant des principaux monuments.

La Commission de Sauvegarde a suggéré de créer à Rouen des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager pour protéger des secteurs de la ville ou des quartiers situés hors du périmètre du secteur sauvegardé ; l'inventaire du quartier ouest, qu'elle est fière d'avoir pu réaliser, est mis aujourd'hui au service de tous, via le Service Régional de l'Inventaire du Patrimoine ; c'est une étape importante qui devrait aboutir à la création de l'une des Z.P.P.A.U.P. que nous jugeons indispensables et que nous ne manquerons pas de proposer.



L'esprit dans lequel travaillent les Amis des Monuments Rouennais et le dynamisme de sa Commission de Sauvegarde trouvent ici encore leur illustration. ■

*Dans le quartier Ouest :
Un tissu urbain qu'il faut protéger*



Deux opérations intéressantes en cours...

• A l'angle de la rue Saint-Patrice et de la rue du Moulinet

Au début de la rue Saint-Patrice, s'élèvent à droite et à gauche deux tènements de maisons anciennes : au sud, des maisons se sont déjà effondrées ; l'une a été reconstruite il y a plusieurs années, une autre est englobée dans un ensemble de constructions qui forme retour sur la rue du Sacre.

Après une longue attente, les travaux de restauration et de remodelage sont aujourd'hui engagés.

Au nord, à l'angle de la rue du Moulinet, une belle maison du XVIII^e siècle, à angle arrondi, est en cours de ravalement. Cette maison est restée longtemps en pan de bois apparent, comme l'atteste une photo prise en mars 1864. Le plâtrage a dû intervenir assez tard dans le XIX^e siècle.

Les travaux ont révélé la qualité du dessin de l'ossature en bois et d'importantes consolidations en brique (probablement faites lors de la pose de l'enduit) ; la restitution de l'état initial a dû apparaître difficile et onéreuse, car il aurait fallu démolir les remplissages et rendre les locaux inhabitables pendant la durée du chantier. Dans ces conditions, il a été considéré préférable de reconstituer l'enduit de plâtre.

Ce que l'on peut regretter, c'est la substitution, faite vers 1975, de fenêtres à chassis moderne aux fenêtres courbes et à chassis coulissants ; ces huisseries, relevées en 1947 par le Centre de Recherches sur les Monuments Historiques, méritaient d'être conservées. Il suffit, pour juger de leur effet et apprécier la différence, de les comparer à celles de la maison si gracieusement restaurée à l'angle de la rue Saint-Romain et de la rue Croix-de-Fer. Et c'est bien dommage, notre maison de la rue du Moulinet étant un rare specimen, à Rouen, des maisons à fenêtres courbes ...



L'angle de la rue St-Romain et de la rue Croix-de-Fer



Rue depuis la rue du Sacre



L'angle de la rue Saint-Patrice
et de la rue du Moulinet



Le 59, rue aux Ours



• Au n° 59 de la rue aux Ours

La ville de Rouen possède un patrimoine très précieux de quelque 80 maisons de type médiéval, qu'elle s'efforce, depuis trente ans, de restaurer et de rendre confortables.

L'une de ces vénérables constructions, à l'angle d'une petite rue menant à Saint-Pierre-du-Châtel, était pour nous un sujet d'inquiétude, du fait de son abandon quasi-total depuis plusieurs années. Sa réhabilitation, sous la conduite de P. Vallet, architecte, qui obtint le permis de construire en décembre 1994, est presque terminée. Parmi les dispositions intéressantes que cette maison présente, citons en particulier les fenêtres d'angle à menuiseries de type gothique : il n'en reste en effet pas d'autre exemple à Rouen.

Le musée Le Secq des Tournelles



.....«L'édifice national connu sous le nom d'Eglise Laurent ne présentant aucune solidité pour la conservation de plusieurs effets mobiliers qui y sont déposés, le citoyen Le Lièvre est chargé de les faire transporter à la Maison Commune aussitôt que l'inventaire en aura été dressé» Cette délibération de «l'administration municipale du canton de Rouen» date du 28 germinal an VI (1798) !

Rien de nouveau par conséquent :

dans les premiers jours de janvier 1996, l'accès du public au Musée Le Secq des Tournelles a été condamné pour des raisons de sécurité suite à des chutes de pierre du côté de la rue Jacques-Villon.

Nous avons signalé en son temps la réfection complète de la toiture et de ses épis de faitage ; nous sommes heureux de saluer la réouverture de l'édifice, à mi-mars, après mise en place d'une charpente de protection. Espérons maintenant que cette disgracieuse «mesure provisoire» ne sera pas maintenue aussi longtemps que celle des vestiges de Saint-Vincent, de la porte de Saint-Vivien et même celle de l'hôtel de Bourgtheroulde. Notre superbe collection de ferronnerie, un des fleurons du patrimoine rouennais, mérite que sa présentation soit particulièrement soignée.

Il nous a été dit par ailleurs que les vitraux de Saint-Vincent récemment présentés au musée des Beaux-Arts pourraient être posés dans les fenestragés de l'ancienne église Saint-Laurent, ce qui donnerait un intérêt supplémentaire à la visite du musée. ■

L'entrée du Musée de la Ferronnerie

L'église de la Madeleine

Les travaux de restauration, entrepris depuis janvier 1991 sous la direction de la Conservation Régionale des Monuments Historiques et de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, ont été inaugurés le 27 mars dernier. Ils ont permis de remettre en pleine valeur et l'intérieur assombri par la crasse et l'extérieur altéré par la pollution, les infiltrations d'eau et les pigeons.

Saluons, comme il convient, la possibilité, pour les Rouennais, de redécouvrir l'intérêt architectural de ce superbe édifice achevé en 1781 sur le plan des basiliques romaines et pour le service de l'Hôtel-Dieu par Jean-Baptiste Le Brument et Jean-Jacques Lequeu.

Le visiteur ne manquera pas de remarquer la plaque commémorative de la pose de la première pierre en 1773, retrouvée entre deux tambours d'une colonne de la façade et s'il constate que les vitraux XIX^e n'ont pas été reposés en l'attente d'une restauration, il pourra, comme d'autres, se poser la question de savoir si la grande clarté qui inonde aujourd'hui la nef et le chœur n'en compense pas l'absence. ■



La clarté de sa nef



La plaque commémorative retrouvée



Sa coupole

Informations... Informations... Informations...

INSCRIPTIONS 1996-97 AUX A.M.R. ET A CONNAITRE ROUEN

Les inscriptions seront prises :

- soit par correspondance adressée 190 rue Beauvoisine 76000 Rouen, en utilisant la fiche jointe au programme et en joignant chèque et enveloppe timbrée à votre adresse
- soit salle Sainte-Croix-des-Pelletiers les mardi 24 et mercredi 25 septembre de 9 h. à 18h.30 et le samedi 26 septembre de 9 h. à 12 h.
- soit en téléphonant au 35 70 19 69 le lundi ou le mercredi de 14 à 16 h. après le 1er octobre ■

PROCHAINES ACTIVITES A.M.R.

- Visite des remparts de Rouen le dimanche 12 mai ; rendez-vous à 14 h. place Saint-Hilaire
- Visite des églises d'Yvetot et des environs le dimanche 29 septembre , rendez-vous à 14h.30 devant l'église Saint-Pierre à Yvetot
- Assemblée Générale des A.M.R. le mercredi 16 octobre à 18 h. dans l'amphithéâtre Flaubert boulevard Gambetta (C.H.U.) ■

PUBLICATIONS

- Olivier Chaline : « Godart de Belbeuf - Le Parlement, le roi et les Normands » (éd. Bertout)
- H. et Ch. Decaëns : « Rouen - le guide par l'image » (éd. Minerva) ■

le piéton de rouen... le piéton de rouen... le pi

souhaite...

- que les façades de bois visibles sur de nombreux immeubles ne deviennent pas le type d'architecture typique du nouveau Rouen ; ces façades, probablement d'un coût réduit, sont très répandues dans le secteur est de la ville, notamment dans les rues Orbe (n° 6-8, 20-30, 112, 120), Eau-de-Robec (n° 50, 82, 96, 109-111), Legouy (3-15, 8, 10-12, 15, 17), Sainte-Claire, Saint-Hilaire, etc.



Rue Orbe

- que disparaissent de petits îlots non construits, parce qu'ils rompent l'harmonie des immeubles voisins et constituent des zones de malpropreté. Exemples : le 46, rue Percière et, dans la rue des Bons Enfants, le terrain faisant face à la synagogue, le 32, rue Saint-Vivien.

- que beaucoup d'autres piétons empruntent le nouvel escalier du prieuré, près du cimetière du Mont-Gargan, pour accéder au panorama du Mont Sainte-Catherine ; ainsi participeront-ils à la croisade lancée pour la redécouverte de l'abbaye disparue !

- qu'au lendemain de l'enlèvement du vaste panneau publicitaire qui cachait la «chambre de visite» des pénitents, rue Saint-Hilaire, ses superbes sculptures décoratives, datées de l'année 1703, soient remises en valeur.

aime...

- retrouver dans les rues de Rouen l'animation des fontaines ; s'il a donc vivement apprécié la mise en place, le 27 novembre, de la fontaine monumentale de la place du 19 avril 1944, il n'en regrette pas moins le report à une date ultérieure du projet concernant la place de la Pucelle en se rappelant avec nostalgie les fontaines qui l'ont ornée et animée autrefois. Il souhaite aussi qu'une place nouvelle soit trouvée pour le transfert du bassin et de la sculpture qui ornaient la place de la Gare. Pourquoi pas au centre de la place Beauvoisine ou dans le Jardin des Plantes ?

remercie...

- ceux qui ont supprimé la luxuriante végétation qui «ornait» la façade de Saint-Patrice.

- ceux qui ont enlevé, le 8 octobre dernier, la poubelle à papiers qui voisinait fâcheusement avec la fontaine de la Crosse.

est choqué...

- par la mise en place d'une sanisette et de containers à papiers et bouteilles dans la perspective de Saint-Eloi depuis la place de la Pucelle ; ce n'est pas, pense-t-il, l'animation qui avait été prévue sous forme d'une fontaine sculpturale.



Saint Eloi : une vue gâchée...

... mais une belle porte



- par le manque de goût avec lequel les plaques de rue ont été placées sur les immeubles des Espaces du Palais (rue Socrate par exemple).

- par la saleté qui s'amoncelle aux abords de l'église Saint-Godard dans l'impasse ayant un accès rue Ch. Lenepveu.

- par l'état de décrépitude dans lequel se trouve, depuis les travaux d'aménagement du métro, le bassin sur le parvis du Théâtre des Arts ; est-ce là un avant-goût du fastueux décor qui attend le spectateur ?

- par la découverte début avril d'énormes panneaux d'informations sur la place du Général de Gaulle, face à l'Hôtel-de-Ville ; ne pourrait-on au moins préserver cette belle perspective urbaine ? Rouen en possède peu : est-ce une raison pour la livrer aux publicistes ?

- par le caractère agressif, le nombre et la surface des panneaux publicitaires de l'atelier d'entretien automobile 47, boulevard des Belges sur un immeuble remarquable par son architecture XIXè.



Le nouveau décor de l'Abbaye de Saint-Ouen et de l'Hôtel-de-Ville

a remarqué...

- une heureuse plantation d'arbres sur la place Saint-Godard

- la réfection du portail 1, rue du Champ-des-Oiseaux

- la restauration des portes de l'église Saint-Eloi

- l'enlèvement, à des fins de restauration, de l'une des portes latérales de l'église Saint-Maclou

- la disparition (pour restauration ?) des pierres sculptées du monument dédié aux frères Bérat

- la restauration en cours de la façade de l'immeuble 20, place du Vieux Marché à l'angle de la rue de l'Ancienne Prison (pans de bois, remplissage de brique, enduit de plâtre, fenêtres moulurées) ■



Le décor extérieur du Théâtre des Arts



**BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS**

**190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN**

N° 21

NOVEMBRE 95

Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

Un «état des lieux» s'impose de temps à autre, ne serait-ce que pour mieux préciser les objectifs de la dynamique équipe de la Commission de Sauvegarde.

Celle-ci a aujourd'hui pratiquement achevé l'inventaire du quartier ouest de Rouen qu'elle avait décidé de lancer au lendemain d'une réunion au cours de laquelle Monsieur Lecanuet avait annoncé son intention de rénover et bouleverser ce secteur. Par cet inventaire, elle entendait démontrer tout l'intérêt qu'il y a à préserver l'homogénéité architecturale d'un quartier dont la place n'a cessé de prendre de l'importance dans le développement de la ville tout au long du XIXe siècle.

La volonté de la Commission était de :

- posséder une connaissance suffisamment détaillée du quartier afin de pouvoir réagir efficacement devant les menaces éventuelles de destruction et, si nécessaire, d'infléchir les projets d'aménagement (mission de sauvegarde),
- sensibiliser les Rouennais à un patrimoine du XIXe siècle encore trop méconnu en mettant à leur disposition un maximum d'informations et en entretenant un dialogue permanent,
- contribuer par son action et sa participation à rendre plus harmonieux le cadre de vie (mise en valeur du patrimoine).

Les habitants d'un quartier ne sont indifférents ni à son identité particulière, ni à son patrimoine qui en font la qualité. Loin de s'opposer à l'incorporation dans la cité d'éléments architecturaux modernes, les Amis des Monuments Rouennais entendent démontrer que le beau et l'utile sont parfaitement compatibles ; il y en a du reste bien des exemples à Rouen. La qualité de vie à laquelle chacun aspire ne doit pas souffrir des aménagements qui sont envisagés dans un but de modernisation. La conservation du caractère architectural d'une rue, la préservation du tissu urbain tissé par l'histoire constituent des objectifs de première importance.

Cette préoccupation a conduit la Commission de Sauvegarde à élargir le champ de ses travaux et à ne pas se limiter au centre historique de Rouen. Si notre ville a la chance de posséder, depuis le 4 septembre 1964, un secteur sauvegardé, ce dernier est malheureusement d'une superficie limitée qui s'avère insuffisante. La Municipalité a décidé de revoir le P.O.S. et nous avons demandé à participer aux travaux de la commission préparatoire ; à diverses occasions, nous avons donné notre point de vue sur la piètre qualité des entrées de la ville (étude-test de la RN 13), nous avons souligné le besoin qui est apparu de mieux protéger certains quartiers de Rouen situés hors du centre historique (celui des secteurs résidentiels au nord des boulevards pour ne citer qu'un exemple), etc.

La protection, sous réserve de co-visibilité, dans un cercle de 500 mètres autour d'un monument classé ou inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques est en fait inexistante en de nombreuses rues, voire des quartiers entiers de la ville, alors que plusieurs méritent à coup sûr que l'on en sauvegarde la qualité du bâti et l'harmonie du tissu urbain. C'est pourquoi notre Commission de Sauvegarde pense aujourd'hui que l'outil de travail et de réflexion le plus efficace et le plus simple pour réglementer les nouvelles constructions serait de créer une Zone de Protection du

Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

La procédure ZPPAUP, jointe à la procédure actuelle de révision du POS, est de nature à faciliter l'instruction des permis de construire, à étendre la protection de sites non classés et à valoriser îlots et quartiers situés hors du centre historique de Rouen.

Comme toujours, la Commission de Sauvegarde des A.M.R. est prête à s'investir dans cette tâche et à apporter son aide. ■



◀ La rue Crevier

- Bel exemple d'architecture (XVII - XIX siècle)

- Le périmètre de protection de la crypte Saint-Gervais ne peut jouer... faute de co-visibilité.

Saluons la réapparition de deux beaux rétables...



Rétable de Saint-Vivien

• Celui de l'Eglise Saint-Vivien

Cette œuvre de l'architecte-sculpteur Millets-Desrousseaux dans les années 1690-1700 avait été créée à l'origine pour l'église des Cordeliers ; transférée à Saint-Vivien par Jadouille en 1791, elle représente le Christ agonisant au jardin des Oliviers et un ange qui lui présente le calice. Des colonnes corinthiennes de marbre et d'or entourent ce groupe et supportent un double entablement garni d'anges et de têtes de chérubins.

Ce superbe témoignage de la sculpture d'époque Louis XIV a été parfaitement restauré par l'entreprise Lanfry sous la direction de la Conservation Régionale des Monuments Historiques.

• Celui de la Chapelle des Trépassés... au musée Flaubert

Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, restauré par le Centre Hospitalier et l'atelier Legrand, ce rétable réalisé en 1677 par le menuisier Pierre le Poullétier pour la chapelle des Trépassés peut être admiré au musée Flaubert, après avoir échappé par miracle (et aussi grâce à la vigilance de notre Secrétaire Générale...) à la destruction.

Il s'agit d'un meuble en chêne sculpté, dont le corps central est encadré par deux colonnes cannelées et surmonté d'un fronton triangulaire ; au-dessus des panneaux latéraux ornés de lourdes guirlandes et de retombées de fleurs et de fruits, se trouvent les statues de Sainte-Marthe et de Saint-Lazare, ainsi que des pots à feu. Un Christ renaissant a été remonté au centre de cette composition classique de bonne qualité.

La chapelle des Trépassés se trouvait dans l'ancien cimetière Saint-Maur et avait été supprimée à la Révolution ; le rétable avait été transporté en 1844 à l'Hôtel-Dieu et les nombreux morceaux qui le composaient avaient été éparpillés lors de la fermeture des salles E. Leudet.

Félicitations à tous ceux qui ont contribué à ce sauvetage ! ■

Musée Gustave Flaubert
Rétable d'une ancienne chapelle
du cimetière Saint-Maur
(Chapelle des Trépassés)

Musée Gustave Flaubert
Détail du rétable de l'ancienne chapelle
du cimetière Saint-Maur
(Chapelle des Trépassés)



Qu'advient-il des bâtiments Coop ?

Dessinés par les frères Remoissonnet et construits en 1933 à Bonsecours, non loin du viaduc d'Eauplet, les bâtiments occupés par les COOP présentent des lignes géométriques très pures qui n'excluent pas quelques effets décoratifs . en particulier, son escalier extérieur de briques en échaugette et le parapluie de béton qui le protège ne manquent pas de charme.

Souhaitons que cette dernière expression très originale de l'architecture semi-industrielle des années 30 soit préservée ! ■



L'immeuble des «Coop»

Le pavillon Derocque n'est plus qu'un souvenir...



Le pavillon Derocque en cours de destruction...

La construction de ce «pavillon chirurgical et de maternité» avait commencé en 1937 sous la direction de l'architecte Georges Peulevey et n'était pas terminée lorsque les Allemands occupèrent le bâtiment le 9 juin 1940. C'est depuis 1946 qu'il portait le nom du docteur André Derocque, mort au champ d'honneur six ans plus tôt.

Une rapide description peut en être retrouvée, sous la plume de Ph. Radiguet, dans le bulletin des A.M.R. de 1991-92 : composition classique au sud contrastant avec un décor plus sévère au nord sur la rue Stanislas Girardin.

Les quatre bas-reliefs à l'antique, qui surmontaient les entrées latérales des cages d'escalier sont, dit-on, sauvegardés et pourraient être transférés dans la future faculté de médecine : ils représentent la procession des panathénées, grande fête donnée sur l'Acropole en l'honneur d'Athéna, déesse guerrière, mais aussi déesse de la Raison et de la Sagesse, et seraient l'exacte reprise d'un fragment conservé au Louvre de la frise du Parthénon si des pieds, des mains et des têtes n'y avaient été greffés !...

Avec cette destruction du pavillon l'un des exemples les plus marquants de l'art architectural de l'avant-guerre a disparu ; souhaitons qu'elle n'entraîne pas la perte des bas-reliefs, seul souvenir qu'il en reste. ■

Disparition d'une maison intéressante rue du Renard



A l'occasion de l'inventaire que nous venons de réaliser, nous avons remarqué que s'il existait à cet endroit un garage d'assez pauvre apparence, sa démolition a en fait laissé apparaître une solide voûte cintrée, un plafond à poutres apparentes, une boiserie XVIIIe et une lucarne à croupe. Une vigilance de tous les instants s'impose ! ■



28, rue du Renard... de la toiture... à la cave.

INFORMATIONS... INFORMATIONS... INFORMATIONS... INFORMATIONS...

Publications

- «Rouen avant 1940 : souvenirs de pierres disparues» - 70 planches en couleurs dues à l'architecte André Lefort - En souscription auprès des A.M.R. jusqu'au 19 décembre - prix de souscription : 170 francs (prix ultérieur : 250 francs).

- «Rouen - Monuments et musées - Promenades et découverte de la ville» - par Alain Gaspérini (Casterman).

- «Le château de Mesnières-en-Bray» - par Claude Hellouin de Ménibus - fascicule VII de Connaître Rouen. ■

Rappel des prochaines activités A.M.R.

Conférences à 18 h. en l'amphithéâtre Flaubert de l'hôpital Charles Nicolle :

- mercredi 13 décembre : «l'architecture scolaire en Normandie» par Mme Sentilhes,

- mercredi 17 janvier 1996 : «le paysage portuaire rouennais» par MM. Chaline et Delécluse,

- mercredi 14 février : «les anciennes portes de la ville de Rouen» par M. Delsalle. ■

Civitas nostra

La Commission de Sauvegarde était représentée à l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Paris le 21 octobre ; dans le prolongement des travaux du Congrès de janvier 1995 sur les activités économiques dans la ville, les A.M.R. s'associent à l'élaboration d'une nouvelle charte des quartiers anciens. ■

le piéton de rouen... le piéton de rouen... le pi

le piéton de rouen a vivement apprécié...

- de revoir le péristyle à quatre colonnes de l'église de la Madeleine, débarrassé de ses échafaudages, magnifiquement et complètement restauré et d'en pouvoir redécouvrir l'ornementation sculpturale,

- le retrait qui a été fait de la poubelle à papiers qui avait été placée au pied de la fontaine Saint-Maclou, mais il s'étonne que cela n'ait pas été fait au pied de la fontaine de la Crosse,

- de constater que des travaux ont été entrepris par les Chantiers du Patrimoine pour la réfection du mur d'enceinte de la Chartreuse de la Rose ; si cette réalisation s'ajoute fort heureusement à tout ce qui a été fait pour rendre plus attrayante la promenade au long du Robec, l'inquiétude subsiste quant à l'utilisation des bâtiments,

- le trompe-l'oeil exécuté par Ph. de Lanouville et B. de Renty place du Vieux-Marché à l'angle de la rue de Crosne,

- la restitution aux piétons (parmi lesquels beaucoup de touristes) de la partie ouest de la place du Vieux-Marché.



La Madeleine

souhaite...

- pouvoir profiter des trottoirs qui, raisonnablement, sont réservés à son usage exclusif dans le centre-ville,

- voir rapidement enlevée la végétation luxuriante qui a envahi la façade de l'église Saint-Patrice et qui, inévitablement, en disjoindra les pierres,

- que les derniers vestiges de l'église Saint-Vincent soient mieux mis en valeur, tant ils représentent de souvenirs pour les Rouennais qui ont subi les terribles bombardements de 1944,

- que le devenir des bâtiments de l'ancienne teinturerie Auvray soit déterminé au plus vite, par peur que le bâchage et la clôture très provisoires, effectués récemment, ne deviennent rapidement inefficaces,

- que la réhabilitation des vieilles maisons situées 29-37 rue Saint-Vivien puisse être rapidement entreprise.

n'apprécie pas...

- l'emplacement choisi pour le panneau indicateur «Palais des Congrès» placé à l'angle de l'allée Eugène Delacroix et de la rue des Fossés Louis VIII : ne pourrait-il être changé de façon à ne plus être dans l'axe de la voûte nord des Espaces du Palais, au-delà de laquelle il est agréable de voir la porte du Premier Président ?

est très choqué...

- par le «capharnaüm» installé par une grande marque dans la plus belle surface des Espaces du Palais, par la vue qu'il a en bordure de la rue Saint-Lô sur l'envers du décor, sur le dos des mobiliers de présentation et des produits, sur des vitres qui ne semblent pas avoir été nettoyées depuis l'ouverture... Avec l'architecte Pierre Riboulet, il regrette qu'ait dû être abandonnée l'intention que la Ville avait eu un certain moment d'y installer le Centre d'Art Contemporain !

- par la destruction complète de la vieille maison à pans de bois située au n° 3 de la rue Lamauve, qui aurait pu être conservée malgré son piteux état et par l'édification, en son lieu et place, d'une clôture particulièrement disgracieuse en panneaux de ciment. L'environnement immédiat des belles maisons anciennes rénovées méritera un traitement très étudié de la part de l'Office H.L.M. bénéficiaire du terrain...

- par l'état de délabrement et de péril dans lequel se trouve depuis très longtemps la maison à pans de bois de la rue du Général Sarraill. ■



Un joli trompe-l'œil...



Rue Lamauve...

▲ Décembre 1994 ▼ Septembre 1995



Rue Saint-Vivien



Rue du Général Sarraill



**BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS**

190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN

N° 20

AVRIL 95

Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

A lors que les très gros chantiers, qui ont particulièrement perturbé la vie des rouennais dans le centre ville, sont en voie d'achèvement, l'heure paraît bien choisie pour attirer l'attention sur des aménagements que certains pourraient qualifier de détails, mais qui, à nos yeux, sont d'une très grande importance dans une cité vouée au tourisme.

Notre objectif prioritaire, c'est la sauvegarde des monuments, des maisons anciennes, des édifices, des vieux hôtels, etc. que menacent la pollution immobilière, l'aménagement des artères de circulation, la pollution ou, tout simplement, l'indifférence. Mais notre ambition est aussi d'apporter notre aide pour que soit mis en valeur le riche patrimoine de Rouen, qu'il s'agisse des plus grandes œuvres architecturales ou de ce qui pourrait être rassemblé sous l'étiquette de «petit patrimoine».

Souvent négligé parce que peu spectaculaire, ce dernier n'en symbolise pas moins nos racines et notre histoire ; il mérite le respect et, à ce titre, doit être répertorié, promu et restauré quand cela est nécessaire. Pour illustrer ce propos, citons pour exemple la chambre de visite des Pénitents rue Saint-Hilaire qui mérite un bien autre aspect que celui qu'elle nous offre aujourd'hui... La mise en valeur et la protection peuvent ne mobiliser que de faibles efforts financiers ; elles n'exigent souvent que bon sens, bon goût et parfois, en plus, un zeste d'imagination !

Le centre urbain est et doit rester lieu d'animation, lieu de vie : notre Commission de Sauvegarde pense avoir ici un rôle à jouer en montrant, par quelques observations, des imperfections criardes qu'avec l'habitude et la routine plus personne ne semble voir. La rue Ecuyère, dont quelques images sont livrées à l'appréciation de nos lecteurs, ne doit être considérée que comme un exemple de ce qui paraît pouvoir être amélioré rapidement et à peu de frais pour valoriser l'image de marque d'une voie très fréquentée.



◀ Le monument Jeanne d'Arc à Bonsecours :
une opération de rénovation à laquelle les A.M.R.
ont participé

▶ Le portail latéral
de Saint-Vivien
rien de changé depuis 1992,
date à laquelle a été prise
cette photo



▶ Une réhabilitation en cours,
56, rue aux Ours

Un aménagement de voirie améliorable...

Notre «piéton de Rouen», qui ne cesse de battre le pavé pour signaler ce qui lui semble critiquable et se féliciter objectivement des améliorations apportées, remarque qu'il se heurte de plus en plus à des obstacles de toutes sortes : certains ont pour louable objectif d'empêcher rouennais et touristes de se jeter inconsciemment sous une voiture, d'autres sont destinés à lutter contre l'envahissement des trottoirs par des voitures en recherche d'un difficile stationnement, d'autres encore se veulent dissuasifs à l'égard des camions et véhicules qui voudraient se garer inopportunément le long d'un trottoir là où l'étroitesse de la rue le rendrait intolérable.

Il est certain que l'écouler doit être protégé à la sortie de son école, que l'usager d'un garage doit pouvoir en conserver l'accès, que la fluidité de la circulation dans les voies du centre ville doit être préservée... et que la discipline n'est pas notre qualité maîtresse ! Y a-t-il cependant dans cette logique une bonne raison de multiplier les modèles de plots, de grilles et de butoirs ? Un rapide recensement en distingue plus d'une douzaine : six en béton - de formes et de hauteurs variées -, d'autres en granit, en fonte, en fer, voire en matière plastique ! Sans rechercher une uniformité, qui serait du reste incompatible avec la diversité des objectifs poursuivis, le «piéton de Rouen» estime que l'apparence des trottoirs et l'esthétisme des rues sont trop souvent mis à mal par des dispositifs que les besoins de sa sécurité n'imposent pas toujours. Nos vieilles rues méritent mieux, et la rue Ecuyère, tant fréquentée, en est un bon exemple :

- au seul angle de la rue Ecuyère et de la rue des Bons-Enfants, pas moins de 5 types de bornes coexistent pour éviter le stationnement des voitures !... 1 borne en fonte (type cabestan), une borne basse en granit, 2 cubes de béton, 2 bornes cylindriques de ciment, 1 borne basse et parallépipédique type Neuilly !
- la logique veut que le stationnement soit unilatéral dans cette même rue Ecuyère, mais le côté ouest réservé aux piétons est particulièrement désagréable avec ses hautes bornes en bordure de trottoir, son chapelet d'une vingtaine de plots et ses différences de niveau.

Le «piéton de Rouen» suggère donc pour la rue Ecuyère que le trottoir soit simplement remodelé et élargi pour un plus grand agrément visuel et pratique ; la bordure du trottoir pourrait être telle qu'elle décourage les automobilistes de la franchir, les commerces qui bénéficient de l'usage du trottoir ou d'une terrasse y trouveraient également leur avantage.

La rue Ecuyère...

et son aspect rébarbatif
à l'angle de la rue des Bons-Enfants



La place
manque
pour
recenser
ici tous
les
obstacles...



Des installations électriques ou téléphoniques inopportunes



Des dispositifs...

*peu harmonieux
sur les pans de bois*



Le «piéton de Rouen» regarde où il met les pieds, mais il lève aussi les yeux et le constat qu'il fait est de même nature que celui qu'il a dressé au sujet de la voirie : moyennant quelques efforts et, semble-t-il, à peu de frais, des câbles dont l'utilité n'est pas douteuse, pourraient être dissimulés, à défaut d'être complètement soustraits à la vue des promeneurs.

Toujours dans la rue Ecuyère, prise à titre d'exemple, les photographies révèlent un boîtier d'alarme-sécurité au-dessous d'une superbe sablière dont le cartouche indique la date de construction de la maison (1630), une série de boîtiers électriques et téléphoniques, un enroulement tout à fait disgracieux de câbles de très grosse section... Un peu plus loin, à l'angle des rues du Gros-Horloge et de la Vicomté, les maisons à pans de bois ne sont pas plus gâtées par la façon dont l'éclairage de la ville a été amené au milieu de la rue.

Sans doute peut-on supposer que ces dispositifs répondent aux normes de sécurité, mais n'est-il pas possible de les revoir sous l'angle de l'esthétique et de la mise en valeur de ce précieux patrimoine que représentent nos vieilles maisons ? Ne suffit-il pas de se mettre un instant à la place du touriste qui regarde, qui lève les yeux et... qui juge pour ensuite comprendre qu'il est possible d'améliorer et protéger l'environnement urbain.



Les emplacements de poubelles à papiers pas toujours judicieusement choisis

Dans l'axe de la rue Ecuyère et quelque peu dans l'axe de la rue du Gros-Horloge, une poubelle est pratiquement accolée à une haute borne limitant le passage des voitures. Assurément, le meilleur endroit pour installer cet indispensable élément de mobilier urbain est celui qui est le plus visible et à portée de main.

Mais est-ce nécessaire et opportun de placer ces poubelles (qui trop souvent débordent) à quelques décimètres de la fontaine de la Crosse, tout près de la fontaine Saint-Romain ou au pied de la fontaine Saint-Maclou : prendre une photographie pittoresque de ces charmants édifices relève du défi !

informations... informations... informations...

Inscriptions 1995-96 aux A.M.R. et à Connaître Rouen

Les inscriptions seront prises salle Sainte-Croix-des-Pelletiers, les :

- Mardi 19 et mercredi 20 septembre de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.
- Vendredi 22 septembre de 14 h. à 18 h. 30.

- Samedi 23 septembre de 9 h. à 12 h.

Les personnes ne pouvant se déplacer pourront envoyer leur cotisation par chèque établi à l'ordre de la Société des A.M.R. en joignant une enveloppe timbrée à leur adresse.

Chèque et enveloppe seront à poster à l'ordre du Secrétariat des A.M.R., 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen (tél. 35 70 19 69).

Activités A.M.R.

La promenade prévue au château de Mesnières le 24 septembre prochain est reportée au dimanche 1er octobre ; rendez-vous à 14 h. 30 devant le château.

le piéton de rouen... le piéton de rouen... le pi

a vivement apprécié :

- la réfection des toitures des églises Saint-Godard et Saint-Laurent (ainsi que la remise en état du jardin devant le musée de la Ferronnerie) ;
- la disparition de l'enclos à rebuts dans le square Verdrel ;
- le choix de la place Carnot pour le remontage du Monument de la Victoire, que l'implantation de la station de métro a dû faire disparaître de la place Foch ;
- la suppression des graffiti sur le collatéral de l'église Saint-Maclou ;
- l'enlèvement de l'inesthétique «chalet de nécessité» aux abords du porche des Marmoussets de l'abbatiale Saint-Ouen ;
- la disparition du panneau «à vendre» placé dans la perspective de la tour Jeanne-d'Arc sur le récent immeuble de bureaux ;
- la remise en place du lanterneau et de l'Archange au sommet du monument de Bonsecours dédié à Jeanne -d'Arc.



Souhaite :

- une solution rapide pour éviter l'effondrement de l'ancien hôpital 53-55, rue Saint-Vivien (une des plus anciennes maisons de Rouen) ;
- une réhabilitation de la vieille maison, 30, rue Saint-Vivien ;
- la disparition du petit bâtiment «provisoire» utilisé par le Sivom, rue des Faulx ;
- une utilisation conforme au Plan de Sauvegarde du terrain vague situé à l'angle des rues des Bons-Enfants et de la Porte-aux-Rats ;
- des informations sur le sort qui sera réservé aux découvertes archéologiques place Foch et, en particulier, sur l'espace qui pourrait leur être donné dans la future station de métro.



Des reflets du passé sur des façades vitrées modernes :

▲ *L'Espace du Palais*

◀ *Poste de commandement du métro-bus*

N'aime pas :

- l'état d'abandon et de péril dans lequel demeurent des portails, qui n'ont jusqu'à présent dû leur survie qu'à des étais dont la fonction de soutien n'est conçue que pour être de courte durée. Ainsi en est-il des superbes et exceptionnelles colonnes de l'hôtel Jubert de Brécourt (depuis octobre 1992), du portail latéral nord de l'église Saint-Vivien (depuis beaucoup plus longtemps encore...), des vestiges du portail de l'église Saint-Vincent (témoin des souffrances endurées par la ville en mai 1944... qui sert d'enclos pour du matériel de chantier !).

Interventions et nouvelles... Interventions et

De vieilles maisons menacées...

Nous avons été alertés au sujet de ces deux anciennes «maisons de village» accolées (l'une d'elles pourrait être du XVII^e siècle) qui bordent la rue de la Petite Chartreuse et se prolongent par un jardin en bordure du Robec ; elles pourraient en effet disparaître pour faire place à l'un de ces ronds-points que l'on affectionne tant depuis quelques années. Au moment où l'on se préoccupe du développement des parcours pédestres, et plus particulièrement de la «promenade du Robec», il nous semblerait logique de privilégier cette perspective et d'adapter le plan de circulation à l'environnement sympathique du Robec. Nous avons agi dans ce sens auprès de nos édiles.

L'ancienne teinturerie Auvray sauvée ?...

Nous avons appris avec satisfaction le rachat par la ville (délibération du Conseil Municipal du 2 février) de ce très particulier bâtiment, dont nous avions, dans notre bulletin d'avril 1993, souligné l'intérêt et publié deux photographies. Nous ne pouvons que nous féliciter de la décision qui a été prise ; reste, bien entendu, à prendre toutes dispositions utiles pour sauvegarder ce qui peut encore l'être et à préciser l'utilisation qui en sera faite.

Un témoignage avant disparition

Suite à délibération du Conseil Municipal le 20 mai 1994, les immeubles de l'impasse Carville qui font face au Musée Flaubert ont fait l'objet d'une enquête publique avant démolition ; propriétés de la Ville occupées partiellement par l'Hôtel-Dieu, elles avaient été recédées à des propriétaires privés.

L'opération va toucher des immeubles du début XIX^e siècle dont l'architecture est en parfaite homogénéité avec les immeubles du quartier, notamment ceux de la rue du Contrat Social. Hélas ! Leur maintien semble incompatible avec le nouveau plan de circulation aux abords de la future Préfecture. Décidément, le transfert de cette dernière ne se fait pas sans dégâts !



L'impasse Carville vouée à la destruction

Les maisons de la rue de la Petite Chartreuse